

Hauts-de-France, Aisne  
Tergnier  
place Paul-Doumer

## Hôtel de ville de Tergnier

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010693

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017, 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : hôtel de ville

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, AB, 115

### Historique

L'édifice construit après la Première Guerre mondiale remplace une **mairie-école**, qui se situait à l'emplacement de l'église actuelle. Son déplacement est prévu dans le cadre du plan d'aménagement et d'embellissement dessiné en 1920, qui fixe initialement son nouvel emplacement au centre d'une nouvelle place (actuelle place Paul-Doumer), aménagée au nord de la rue Victor-Hugo.

En août 1924, le projet dressé par l'architecte communal Antoine reçoit un avis favorable du Conseil des Bâtiments civils, sous réserve de quelques modifications (cf. annexe). Radié de la liste des architectes agréés pour la reconstruction, Antoine est remplacé, début 1925, par Lemaire qui décède début 1926.

C'est donc au nouvel architecte communal Paul Albert Müller, qu'est confié le projet de construction du nouvel hôtel de ville, dont le maire de Tergnier G. Claudon résume le nouveau programme en septembre 1926 (archives privées) : "Adossé au jardin public, la face principale donnant sur la Grand place, l'hôtel de ville comprend au rez-de-chaussée tous les services administratifs : renseignements, secrétariat, bureau du cadastre, du voyer, caisse d'épargne etc. Une grande salle servant aux réunions de commission pourra être transformée en justice de paix, si les besoins s'en font sentir. Un hall monumental et un grand et bel escalier d'honneur conduisent le visiteur à l'étage. Au premier, toute la réception : salon d'honneur des mariages, des réunions du conseil municipal cabinet du maire. Au 2e : logement du secrétaire général, archives. Son pignon sur la façade sera décoré d'une horloge. Sa décoration aura l'unité nécessaire et contribuera à l'ensemble architectural de la place".

Lors de sa séance du 3 mars 1927, le Conseil municipal vote l'acquisition des terrains Rouillard et Gauthier pour y construire l'hôtel de ville et l'église et la demande d'autorisation d'employer les dommages.

En 1928, Paul Albert Müller dessine de nouveaux plans, qui comprennent deux petites annexes prévues de part et d'autre de l'hôtel de ville, "dans le caractère de cet édifice, devant servir d'abri aux promeneurs et dont l'ensemble viendra étoffer la silhouette du bâtiment principal" (DCM 7/7/1928). Il préconise également une ossature en béton armé Hennebique à l'épreuve du feu, des planchers en béton (rez-de-chaussée et premier étage), et des briques "Botty" pour les planchers hauts des étages. Dans son rapport du 1er décembre 1929, il propose quelques modifications et plus particulièrement le renforcement d'épaisseur aux menuiseries intérieures (bâti et panneaux et huisseries pour les ouvertures ayant plus de 2m 20 de hauteur).

En décembre 1929, Müller indique que les moulages devant servir à la frise extérieure du pignon, exécutés par le sculpteur Bachelet, sont terminés. La porte en fer forgé est commandée à Prouvé, ferronnier à Nancy. Enfin, la plaque commémorative destinée au hall d'entrée, est réalisée par Arthur Badot marbrier sculpteur (facture du 7/9/1931), d'après la maquette de Müller (21/11/1930).

Les cartes postales des années 1930 et la vue aérienne (IGN) de 1931 montrent que l'édifice est construit suivant les plans de l'architecte, à l'exception des annexes destinées aux promeneurs.

L'édifice est légèrement endommagé durant la seconde guerre mondiale (logements du second étage, bris des vitres de la porte principale, des baies de l'étage, briques éclatées façades extérieures) comme l'indique le constat des dommages effectué en 1941.

Quelques transformations ont été effectuées à la fin du 20e siècle : les verrières des portes coulissantes séparant la salle des mariages des salles du Conseil sont commandées au verrier Didier Quentin, les porches latéraux ont été fermés et une cage d'ascenseur a été ajoutée à l'arrière du bâtiment. Une nouvelle salle du Conseil est construite au nord en 1980.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Arthur Badot (marbrier, sculpteur, attribution par source), Bachelet (sculpteur, attribution par source), Paul ou Albert-Paul Müller (architecte communal, attribution par source)

## Description

L'édifice comprend un bâtiment principal de plan rectangulaire implanté au nord de la place Paul-Doumer et flanqué au nord d'une construction de plan circulaire. Le bâtiment principal de plan allongé est construit en brique avec parement en briques silico-calcaires et couvert de tuiles plates. Il compte quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble).

La façade antérieure est rythmée par un vaste fronton triangulaire incrusté de panneaux sculptés et d'une horloge. Les baies de l'étage sont munies de balcons.

Inscription (sous le balcon filant de l'étage) : HOTEL DE VILLE - TERGNIER.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; brique silico-calcaire parement ; béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, en rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

## Typologies et état de conservation

Typologies : déplacé / isolé ; pavillon ; campanile

## Décor

Techniques : sculpture

Précision sur les représentations :

Décor en bas-relief représentant des figures allégoriques (femmes et enfants) portant des guirlandes de fleurs et de fruits.

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AC Tergnier. **Tergnier. Hôtel de ville.**
- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations de la commission Travaux et finances (1925-1933).**

### Documents figurés

- **Hôtel de ville de Tergnier. Façade principale**, Paul Müller architecte (AC Tergnier).
- **Tergnier. Vue aérienne**, 26 juin 1931 (IGN ; C94PHQ4451\_1931\_NP3\_HR50\_0005).

## Annexe 1

### Extrait du procès-verbal du comité spécial des Bâtiments civils (séance du 1/8/1924)

#### Tergnier - Reconstruction de l'hôtel de ville

"Le projet d'Hôtel de ville que la commune de Tergnier se propose d'édifier considéré dans ses grandes lignes se compose d'un pavillon central de forme sensiblement carrée, renfermant les services principaux et de deux ailes en arrière-corps constituant les dégagements de l'édifice, dont les entrées sont sur les façades latérales.

Le parti pris adopté pour la distribution du rez-de-chaussée qui semble résulter des directives données, puisqu'il a reçu l'approbation à l'unanimité du Conseil municipal, n'est pas très heureux et dérouté quelque peu la conception qu'on se fait ordinairement d'une maison commune.

L'entrée principale, qui marque le milieu de l'édifice, vers laquelle le public se dirige sans qu'il ait besoin d'indication, ouvre directement sur la salle des mariages, qui sert aussi de salle de réunion malgré ses dimensions réduites : il est à craindre que cette salle bien en vue ne serve de vestibule d'entrée et que la véritable entrée, sur la façade latérale ne soit aussi fréquentée.

A gauche de la salle des mariages et sans aucune communication, le bureau de l'état-civil auquel on accède par l'entrée principale ménagée dans la façade latérale de l'aile gauche.

Derrière ces deux salles un couloir étroit et obscur donnant accès aux bureaux du Maire et de l'Adjoint et d'un petit dégagement servant à l'entrée du personnel.

L'escalier d'honneur sur le côté gauche duquel on a ménagé un passage aboutissant au couloir obscur dont il vient d'être parlé, manque d'ampleur, le hall lui-même le précédant n'est qu'un vestibule ordinaire.

Le premier étage renferme le logement du secrétaire de la Mairie et une vaste salle pour les réunions du Conseil municipal qui en raison de sa portée 10X5 et sa situation au-dessus de la salle des fêtes ne paraît pas présenter toutes les garanties de sécurité qu'on doit exiger de pièces de cette dimension.

Si l'ordonnance du plan donne lieu aux critiques sus-indiquées, par contre il faut reconnaître que les façades sont bien traitées dans le caractère d'un édifice municipal de moyen importance.

En résumé, le comité émet un avis favorable à l'approbation du projet, mais en insistant tout spécialement pour que l'attention de la municipalité soit particulièrement appelée sur les observations qui précèdent".

AC Tergnier. Extrait du procès-verbal du comité spécial des Bâtiments civils (séance du 1/8/1924).

## Illustrations



Hôtel de ville de Tergnier.  
Façade principale, Paul Müller  
architecte (AC Tergnier).  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205152NUCA



Vue de situation, depuis le sud.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205048NUCA



Vue du fronton principal  
et des baies de l'étage.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205011NUCA



Détail du fronton de  
la façade principale.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20170200103NUC2A



Détail de l'horloge sur le fronton de  
la façade principale de l'hôtel de ville.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20170200104NUC2A



Vue des bas-reliefs de  
Bachelet : partie gauche.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20170200107NUC2A





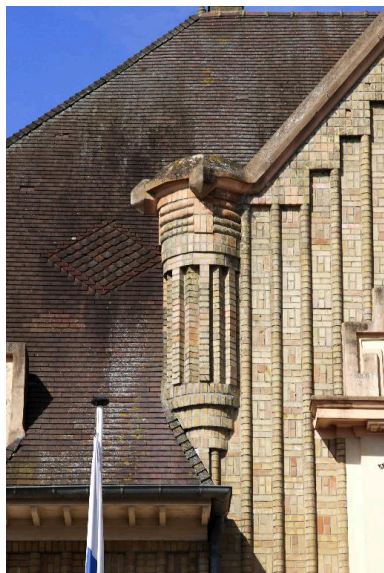
Vue des bas-reliefs de  
Bachelet : partie centrale.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20170200106NUC2A



Vue des bas-reliefs de  
Bachelet : partie droite.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20170200105NUC2A



Détail d'un balcon.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20170200109NUC2A



Détail de l'appareillage de  
briques de la façade principale.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR32\_20170200108NUC2A



Verrières des panneaux coulissants  
séparant la salle des mariages  
des salles du conseil (Didier  
Quentin, 4e quart du 20e siècle).  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20060200703VA



Salle des mariages. Vitraux des portes  
de séparation avec les salles latérales.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205013NUCA



Lustre de la salle des mariages.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205012NUCA



Poignée de porte et ferrure.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205014NUCA



Plafonnier du hall d'entrée.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205015NUCA



Hall d'entrée.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205016NUCA



Colonne (peint faux-marbre)  
et détail de la verrière.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205017NUCA



Plaque d'inauguration de l'hôtel de ville, dont l'original est exécuté par le marbrier Arthur Badot, sur une maquette de Paul Albert Müller.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205018NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Grand Tergnier (IA02010939) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Ensemble de dix châssis vitrés (verrières décoratives de style Art déco) (IM02005621) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, , Hôtel de ville, 1 place Paul-Doumer

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général





Hôtel de ville de Tergnier. Façade principale, Paul Müller architecte (AC Tergnier).

IVR32\_20210205152NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation, depuis le sud.

IVR32\_20210205048NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue du fronton principal et des baies de l'étage.

IVR32\_20210205011NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Détail du fronton de la façade principale.

IVR32\_20170200103NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'horloge sur le fronton de la façade principale de l'hôtel de ville.

IVR32\_20170200104NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue des bas-reliefs de Bachelet : partie gauche.

IVR32\_20170200107NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue des bas-reliefs de Bachelet : partie centrale.

IVR32\_20170200106NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des bas-reliefs de Bachelet : partie droite.

IVR32\_20170200105NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Détail d'un balcon.

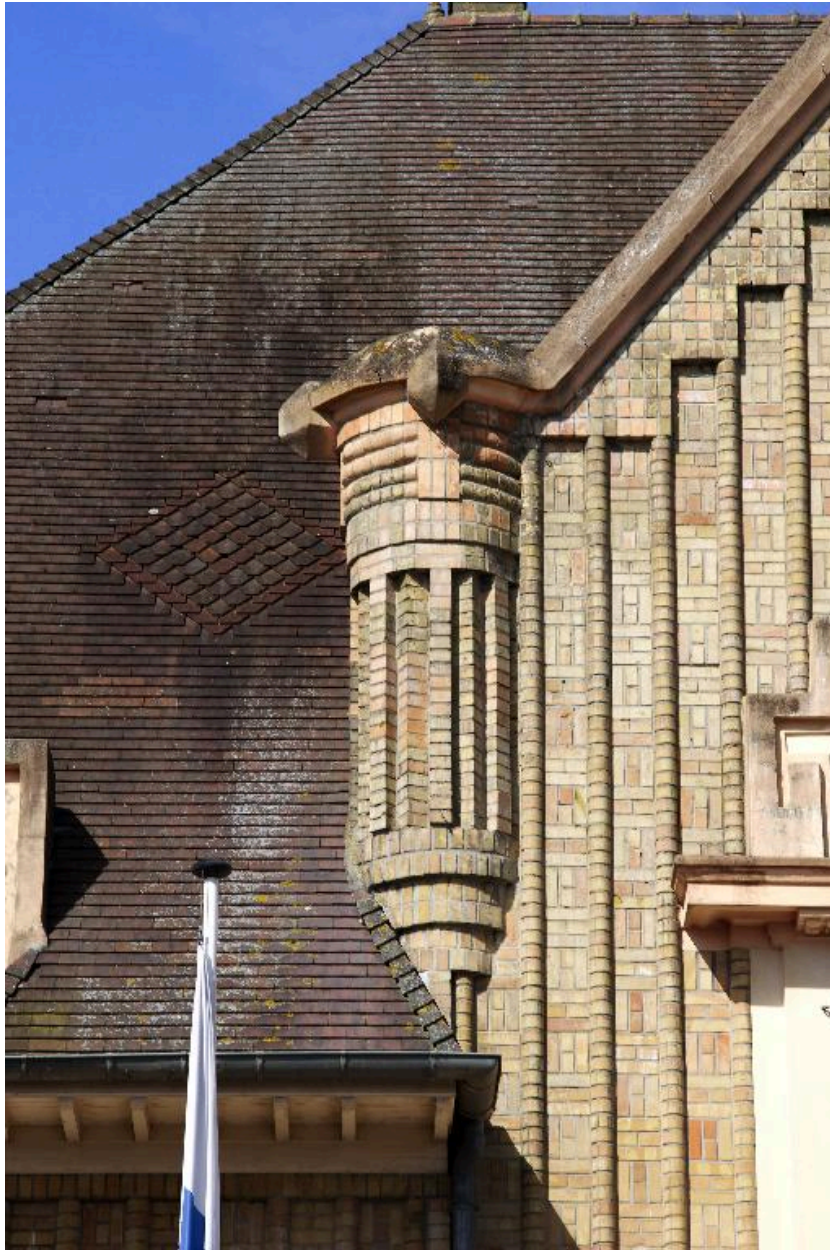
IVR32\_20170200109NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Détail de l'appareillage de briques de la façade principale.

IVR32\_20170200108NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Verrières des panneaux coulissants séparant la salle des mariages des salles du conseil (Didier Quentin, 4e quart du 20e siècle).

IVR22\_20060200703VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Salle des mariages. Vitraux des portes de séparation avec les salles latérales.

IVR32\_20210205013NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Lustre de la salle des mariages.

IVR32\_20210205012NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



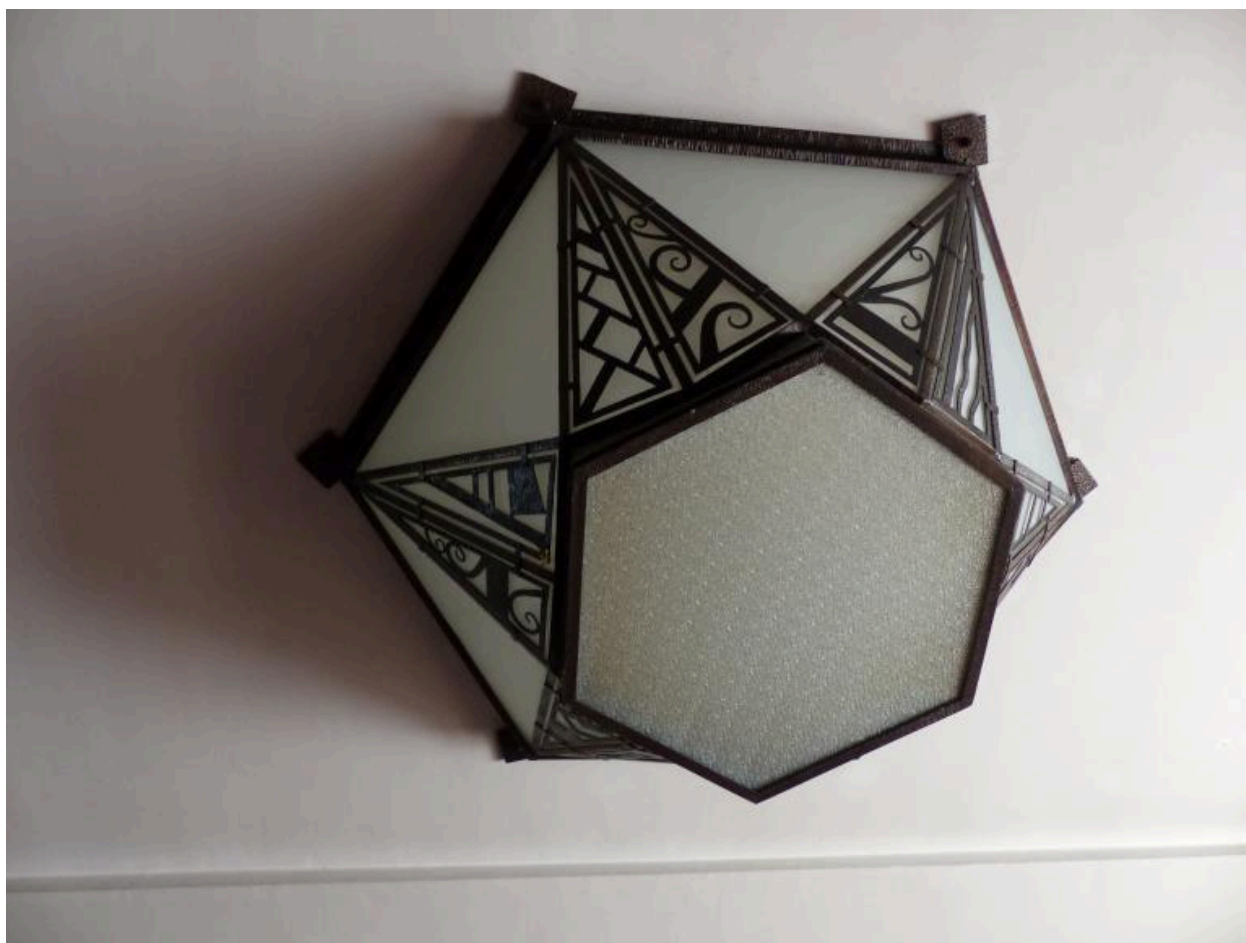
Poignée de porte et ferrure.

IVR32\_20210205014NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plafonnier du hall d'entrée.

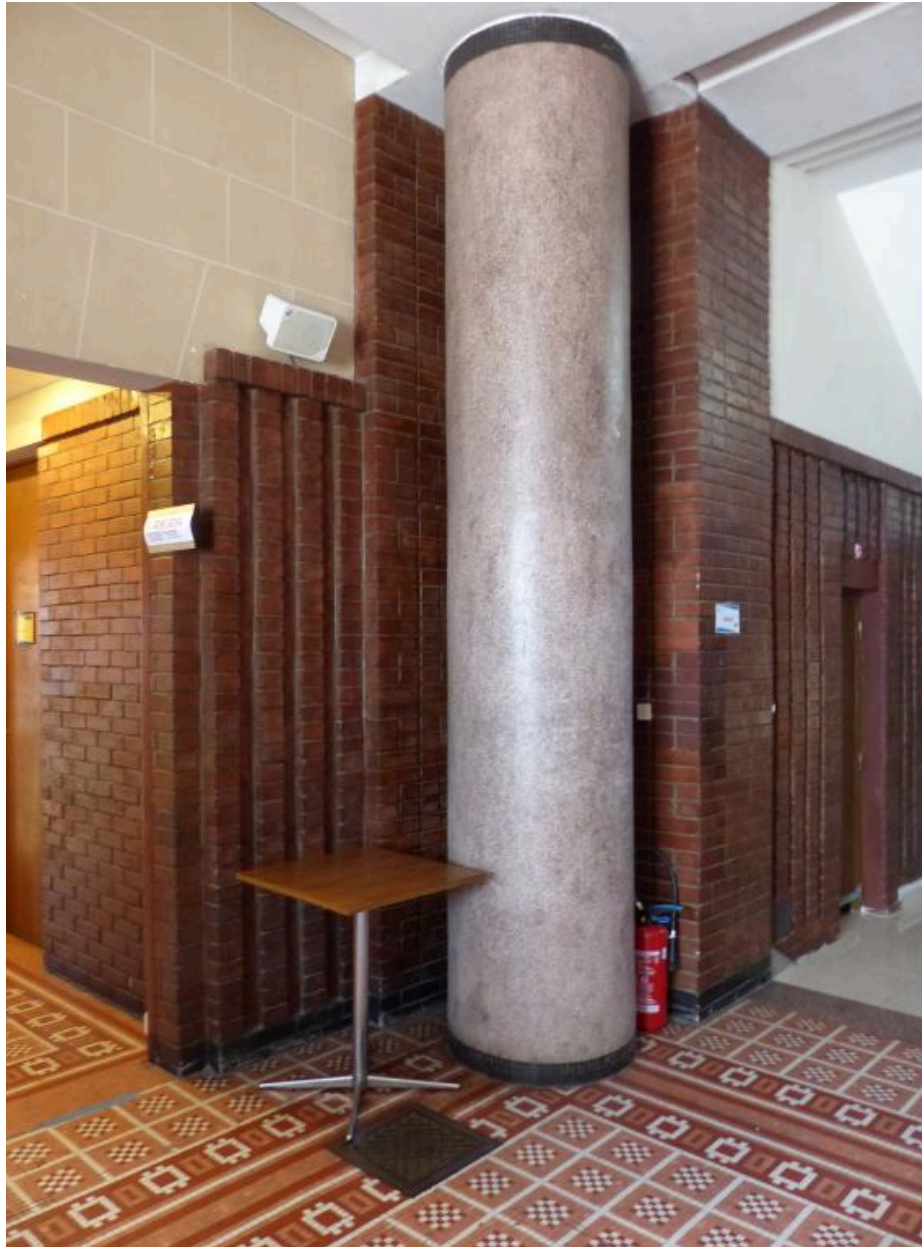
IVR32\_20210205015NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Hall d'entrée.

IVR32\_20210205016NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Colonne (peint faux-marbre) et détail de la verrière.

IVR32\_20210205017NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plaque d'inauguration de l'hôtel de ville, dont l'original est exécuté par le marbrier Arthur Badot, sur une maquette de Paul Albert Müller.

IVR32\_20210205018NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation